

L'Ordre fournit un service communal, accessible à tous dans les régions deservies, indépendamment de la race, de la croyance ou du degré d'aisance. Les infirmières, sous la direction médicale, prodiguent leurs soins aux cas de maternité, de chirurgie et aux autres malades en les visitant à domicile et, ainsi, atteignent un grand nombre de gens qui autrement seraient négligés. Le budget de l'homme moyen fait une part bien minime au coût de la maladie. Le patient est censé payer le coût de la visite, mais les honoraires sont proportionnés au revenu de la famille et les services ne sont jamais refusés parce qu'une personne ne peut payer. Sur les 723,145 visites de 1942, 54 p.c. sont gratuites, 28 p.c. sont payées et 18 p.c., partiellement payées. Le coût du service à ceux qui ne peuvent payer est défrayé à même des subventions municipales et des fonds recueillis par des quêtes.

Dans les petits centres où l'infirmière de l'Ordre Victoria est la seule garde-malade publique, le programme est ordinairement étendu au service scolaire, à l'hygiène infantile et autres services de santé publique.

Bien que les infirmières fassent leur part en s'occupant des familles des soldats et en aidant à soutenir le moral de la population, le programme n'a pas été modifié à cause de la guerre. L'Ordre Victoria a été institué et maintenu depuis plus de quarante ans dans un but défini—service d'infirmier à domicile—en temps de guerre comme en temps de paix.

Section 4.—La Croix-Rouge canadienne*

La Société canadienne de la Croix-Rouge est en rapport étroit avec les gouvernements fédéral et provinciaux tant dans leurs vastes entreprises de guerre que de temps de paix. Fondée en 1896 et érigée en corporation en 1909, elle a pour but de secourir bénévolement les malades et les blessés de l'armée et, en temps de paix, collaborer à l'avancement de l'hygiène, à la prévention des maladies et au soulagement de la souffrance à travers le monde. Le nombre de ses membres est de 2,096,608, dont 1,239,303 seniors et 857,305 juniors.

Le Corps canadien de la Croix-Rouge, composé de femmes stylées et volontaires et portant l'uniforme, compte 4,840 membres le 31 décembre 1942, répartis entre 97 détachements à travers le Canada et une réserve d'environ 17,000. Un certain nombre de membres de ce corps sont en service pour la Société outre-mer.

Services de la Croix-Rouge en temps de paix.—Depuis l'inauguration de son programme de temps de paix en 1920, la Société canadienne de la Croix-Rouge a établi un service d'hôpitaux d'avant-poste qui assure les soins médicaux et de santé publique aux populations isolées. Dans les 51 hôpitaux et postes d'infirmier en opération au Canada en 1942, 37,000 patients ont été traités, 4,900 opérations ont été faites et 2,100 bébés sont nés. La Société a tenu 819 cliniques et ses infirmières ont examiné 19,902 enfants. Elle vient aussi en aide aux anciens soldats, assiste les services de nutrition et de ménagères visiteuses, les postes de secourisme sur les grandes routes, etc., et donne en plus des cours d'infirmier ménagère et de secourisme.

La Croix-Rouge cadette, association consacrée à la diffusion des principes d'hygiène, de civisme et de bienveillance internationale, est venue en aide à 22,348 enfants infirmes depuis sa fondation. A la fin de 1942, ses effectifs étaient de 857,305 élèves répartis entre 29,192 branches au Canada et à Terre-Neuve. Les contributions à la Croix-Rouge cadette ont défrayé l'achat de 14 cuisines mobiles, 6 ambulances, 5 véhicules de service général, 2 voitures de service, 1 cantine mobile, 6 véhicules porte-cantine et 14 infirmeries de guerre en Angleterre.

* Revisé par le Dr F. W. Routley, commissaire national, Société canadienne de la Croix-Rouge.